

Solidaires



Union Syndicale Solidaires
Profession de foi de Sud-Recherche-EPST

Élections du Conseil d'Administration du CAES du CNRS

Le CAES c'est quoi ?

Le CAES a été créé en 1957 à la demande des syndicats du CNRS. C'est une association loi de 1901, animée par des militants syndicaux élus par l'ensemble du personnel du CNRS. **Il est ouvert à tous**, actifs et retraités, titulaires et contractuels. Il gère, par convention avec le CNRS, une grande partie de ses prestations sociales. Mais la politique sociale au CNRS comme ailleurs est affaiblie, et demeure tout à fait insuffisante et les besoins sont de plus en plus importants.

Le CAES s'organise en 3 niveaux : le **local**, le **régional** avec les *CLAS* et les *SERAS* et le **national** avec un *Conseil d'Administration* qui met en œuvre la politique du CAES.

Le CAES n'est pas une entreprise : il développe une politique de solidarité qui doit permettre à tous, grâce à des tarifs dégressifs, de bénéficier de ses services. **Le CAES est ce qu'en font ses usagers.**

Ne laissons pas ces acquis disparaître ou passer dans une gestion par des entreprises privées, qui ferait « de la prestation » sans respecter l'esprit de solidarité entre les personnels.

Ne laissons pas le CAES se transformer uniquement en agences de voyages ou de vacances, en abandonnant, faute de personnels et de moyens, une action de terrain dans nos campus.

Résolument Solidaires !

Pourquoi des élus Solidaires ?

Pour que les valeurs de Solidaires restent prépondérantes dans la gestion du budget du CAES, nos élus rendent compte de leurs actions en regard de ces valeurs.

- Ils ont une **expérience et une connaissance du CAES** en tant qu'élus locaux et nationaux ;
- Ils maintiendront un **effort permanent** en faveur des collègues (et de leurs proches) handicapés ;
- Ils veilleront à **une gestion équilibrée des moyens** mis à la disposition du CAES ;
- Ils assureront **de façon collégiale et responsable** la gestion des personnels du CAES ;
- Ils militent pour une simplification des structures qui datent d'un autre temps ;
- Ils exigent la plus grande transparence entre la structure nationale et les nombreuses structures locales.

L'action de Sud-Recherche-EPST au CAES se veut **participative et constructive**. Le CAES doit être et rester **un instrument de solidarité** entre les personnels.

Nos revendications :

Nous voulons que le budget alloué au CAES atteigne et **dépasse le montant de 1% de la masse salariale**, soit l'équivalent de celui des comités d'entreprise du secteur privé.

- **Lutte contre la précarité.** Pour son fonctionnement, le CNRS affecte quelques agents titulaires au CAES mais la plupart sont des employés de droit privé en CDI ou CDD à temps complet ou partiel. Nous demandons que le CAES bénéficie de véritables emplois titulaires.

- **Solidarité** veut dire aider nos collègues qui connaissent des difficultés, mais aussi aider chacun en fonction de ses ressources, pour lui permettre d'accéder aux loisirs, aux vacances, à la culture. **La solidarité doit profiter à tous nos collègues**, même quand ils ne sont là que pour de courtes durées. **La solidarité ne doit pas être réservée à certains travailleurs.**

Solidaires



Union Syndicale Solidaires Profession de foi de Sud-Recherche-EPST

Élections du Conseil d'Administration du CAES du CNRS

- **Action des sections locales.** On fait du sport, on va au théâtre près de chez soi. Les sections locales du CAES ont un rôle crucial pour favoriser ces actions collectives. Des départs à la retraite ne sont pas remplacés dans ces sections locales, **nous voulons alors une politique volontariste du CAES** qui luttent contre une action sociale à deux vitesses : du local et du solidaire dans les grands campus, du catalogue de vente pour les personnels de petits campus ou de labos isolés.

- **Aider l'économie solidaire et le développement durable.** Le CAES est le lieu pour favoriser les initiatives d'économie solidaire et écologique. **Le critère du coût ne doit pas être le seul et unique.** Se préoccuper de l'environnement et du développement durable est aussi être solidaire. Cette préoccupation n'est pas encore prise à sa juste mesure dans les structures du CAES, il faut un véritable plan de développement durable et solidaire, qui sorte de la logique économique et managériale.

Dans le cadre global de l'action sociale, Sud Recherche EPST défend :

- **La promotion et l'augmentation des prestations d'action sociales** à proximité de son lieu de travail (gardes d'enfant, crèches, aides au logement, etc.).

- **Le développement des structures locales** pour l'accueil des enfants à proximité des lieux de travail et pour l'éducation populaire de tous : développement de l'accès collectif aux activités sportives et culturelles.

- **L'adaptation des règles d'aide aux évolutions de la société** (famille monoparentale, parents isolés profitant du CAES avec enfants, etc.). Plutôt qu'avoir une vision « normative » de la famille, il faudrait traiter toutes les familles à égalité, peu importe leur configuration.

Nous demandons au CNRS de s'adresser aux organismes grands pourvoyeurs de CDD – comme l'ANR – pour qu'ils prennent part au financement de l'action sociale, à la hauteur des besoins.



Pour une réelle politique sociale & solidaire

Votez pour les candidats de Sud-Recherche-EPST !

Bilan du précédent mandat au CA du CAES national :

Pour vos élus *Sud*, ce mandat a été marqué par des avancés concernant, par exemple, la prise en compte des nouvelles compositions familiales dans l'attribution des aides : la feuille d'impôts n'est plus le seul critère pour qu'un parent puisse être aidé avec ses enfants qu'il n'a pas forcément à sa charge.

Nous nous sommes investis dans le schéma directeur et le règlement intérieur du CAES pour simplifier les structures nationales du CAES vers plus de transparence et d'efficacité, maintenir, voire augmenter une présence du CAES sur le terrain.

Le prochain mandat sera important dans un contexte économique et humain difficiles. Nos élus seront vigilants et agiront pour :

- le maintien et la rénovation des centres du CAES,
- la non précarisation des personnes CAES,
- un fonctionnement simplifié et non bureaucratique du CAES,

Nous devons répondre à des demandes de services et d'aides du personnel du CNRS dont les statuts sont de plus en plus différents et dont les situations familiales sont de plus en plus variées et complexes.